

# Circulaire de rentrée 2018/2019

## Ecole Notre-Dame des Buis LA BOISSIERE DE MONTAIGU

Ces quelques lignes vous présentent l'école et son fonctionnement. Merci de lire attentivement toutes ces informations et de conserver ce document toute l'année.

### EFFECTIFS ET EQUIPE ENSEIGNANTE

Voici la composition de la nouvelle équipe enseignante pour 2018-2019.

Au jour de la rentrée, l'effectif global est de **236 élèves** répartis de la façon suivante.

**Maternelle : 80**

**Elémentaires : 156**

<b>TPS-PS</b>	33 élèves (8+25)	<b>Jocelyne MORIN</b>
<b>MS-GS</b>	24 élèves (17+7)	<b>Claire LECOURT</b>
<b>MS-GS</b>	23 élèves (14+9)	<b>Bénédicte SORIN Julie RIPOCHE</b>
<b>CP</b>	27 élèves	<b>Sarah BOSSARD Julie RIPOCHE</b>
<b>CP-CE1</b>	25 élèves (6+19)	<b>Aline GIRAUD</b>
<b>CE1-CE2</b>	26 élèves (8 + 18)	<b>Véronique LAMY</b>
<b>CE2-CM1</b>	26 élèves (20+6)	<b>Laetitia LECOMTE</b>
<b>CM1-CM2</b>	26 élèves (10+16)	<b>Anne BEUGNE Emilie PERROQUIN</b>
<b>CM1-CM2</b>	26 élèves (9+17)	<b>Pascale SENELLE (<i>Chef d'établissement</i>) Florence GARREAU</b>
<b>Regroupement d'Adaptation</b>		<b>Elisabeth AGENEAU</b>

### LE PERSONNEL DE L'ECOLE

L'Ogec emploie cinq personnes :

- **CAROLE BESSE, GISELE FAVREAU, SYLVIE GOUREAU ET AURELIE GIRARDEAU** : ASEM (Aide maternelles), entretien.
- **STEPHANIE ROUSSEAU** : Secrétariat

### HORAIRES – ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

**Matin : 8h50 – 12h20**

**Après-midi : 13h45 – 16h30**

Les portails sont ouverts à 8h40 le matin et 13h35 le midi.

Pour le bon fonctionnement de l'établissement et des classes, les enfants doivent arriver à l'heure, y compris dans les classes de maternelle.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC), qui permettent d'aider ponctuellement des élèves en difficultés ou leur proposer des activités différentes, auront lieu le mardi et le jeudi soir, **de 16h40 à 17h20**. Ces activités vous seront proposées par écrit.

## REUNIONS DE RENTREE ET RENDEZ-VOUS

En début d'année, une **réunion d'informations** est proposée pour chaque classe. Elle vise à présenter le travail qui sera effectué, les projets, et répondre à toutes vos questions. Elles ont lieu en classe, sans les enfants.

CLASSE	JOUR	HEURE
Classe de Jocelyne	Vendredi 28 septembre	18h30
Classe de Claire	Vendredi 21 septembre	18h30
Classe de Bénédicte/ Julie	Mardi 25 septembre	18h30
Classe de Sarah/Julie	Jeudi 13 septembre	18h30
Classes d'Aline et Laetitia	Mardi 18 septembre	18h30
Classe de Véronique	Jeudi 27 septembre	18h30
Classe de Pascale /Florence et Anne/Emilie	Jeudi 20 septembre	18h30

Toute l'année, vous pouvez demander aux enseignants des rendez-vous pour faire le point sur la scolarité de votre enfant. Il paraît indispensable d'en avoir **au moins un dans l'année**. N'attendez pas les situations « impossibles à vivre ». Ces rendez-vous doivent être fixés conjointement avec l'enseignant. Sauf pour des évènements ponctuels, évitez autant que possible les discussions entre deux portes, surtout au moment des entrées ou sorties en classe.



*Les enseignants qui assurent les surveillances au portail ou à la sortie des classes doivent rester vigilants. Pour cela, veuillez ne pas discuter de vos enfants avec eux à ce moment-là et d'attendre quelques minutes qu'ils soient plus disponibles. Merci de votre compréhension.*

La directrice est plus facilement joignable **le vendredi**, journée administrative.

## LE DOSSIER SECURITE DANS L'ETABLISSEMENT

Les mesures de sécurité mises en place dans notre établissement restent d'actualité cette année encore. Nous devons continuer à être vigilants, avec discernement et responsabilité. C'est l'affaire de tous, parents, enseignants, personnels, enfants. Conformément aux décisions ministérielles, académiques et diocésaines, les mesures suivantes restent de vigueur :

- Un accueil et contrôle visuel à l'entrée de l'établissement ;
- L'information des familles lors des réunions de rentrée ;
- La mise en place des exercices de type PPMS dont un spécifique « intrusion »

*En raison de ces mesures, les portails sont désormais fermés le midi. Pour la sécurité des enfants qui déjeunent à la maison, merci aux parents concernés de veiller à ce qu'ils n'arrivent pas avant 13h35 afin de ne pas errer sur le bord de la route.*

## PROJET PEDAGOGIQUE : APPRENDRE EN JOUANT

Pourquoi avons-nous choisi ce thème ? En premier lieu, nous avons réalisé que certains enfants avaient du mal à trouver des idées de jeux et donc se privaient du plaisir de jouer. Par ailleurs, nous avons remarqué que les élèves éprouvaient davantage de difficultés en logique et en mathématiques. Enfin, nous avons été amenées à nous questionner sur l'agressivité de certains enfants à l'école et sur leur difficulté à jouer "avec" les autres.

Ainsi, nous formulons l'hypothèse que pour quelques-uns de nos élèves, ces aspects sont directement liés.

Ce projet d'année a donc une triple ambition : faire progresser nos élèves dans les **domaines de l'apprentissage**, mais aussi dans leur **capacité à vivre ensemble, et surtout celle de leur donner envie d'aller à l'école**.

*Apprendre en jouant*



*« C'est parce que le jeu est associé au plaisir qu'il se révèle être le moyen d'apprentissage le plus performant »*

*Jean-Luc Aubert (Psychologue)*



## ASSURANCE SCOLAIRE : MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE

### Rappel pour la gestion de votre mutuelle : (conservez bien ces consignes)

Tous les élèves de l'école sont assurés en individuelle accident par l'établissement dans le cadre d'un contrat global. Ce contrat assure votre enfant du 1<sup>er</sup> sept. au 31 août, pour toutes les activités scolaires et extrascolaires, 24h/24. Cette année, l'assureur ne nous permet plus de fournir nous-mêmes les attestations pour des raisons législatives. Chaque parent doit prendre connaissance des conditions directement en ligne et télécharger l'attestation.

#### Quelle démarche ?

- Se connecter sur [www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents](http://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents)
- Se laisser guider sur la page « attestation »

#### En cas d'accident ?

- A l'école, l'établissement prend en charge la déclaration. L'assureur vous contacte ensuite pour le remboursement des frais
- Si l'accident survient en dehors de l'établissement, rendez-vous sur la même page parent pour établir vous-même votre déclaration.

#### En plus ?

- Vous pouvez consulter en ligne les garanties du contrat
- Obtenir à tout moment une attestation

## FICHES DE RENSEIGNEMENTS ET AUTORISATIONS A COMPLETER

Vous recevez dans ce dossier une fiche pré-remplie. Merci de la corriger **EN ROUGE** en cas de changement de coordonnées, situation matrimoniale ou autre...

D'autres fiches de renseignements les accompagnent. Nous savons qu'elles vous prendront un peu de temps, mais elles sont importantes pour le suivi de votre enfant. Veuillez apporter un soin particulier à les compléter en totalité.

Merci de nous les retourner remplis **dès que possible et avant le 7 septembre.**

## CALENDRIER SCOLAIRE



En pièce jointe le calendrier scolaire.  
A noter **deux samedis matin travaillés** cette année (les 6 octobre et 23 mars) et **un mercredi (24 avril)**.  
**Ce sont donc des temps scolaires obligatoires** pour les élèves. Cet aménagement permet aux enfants de se reposer toute la semaine de l'Ascension (**pas d'école donc les 27 et 28 mai**) et de couper la troisième période très longue cette année (11 semaines).

Merci de prendre vos vacances hors temps scolaire si vos enfants vous accompagnent.

## ABSENCES

Les absences doivent être exceptionnelles, justifiées, et notifiées par écrit. **Utilisez les coupons prévus à cet effet.**

## MEDICAMENTS

**Aucun médicament**, en vente libre en pharmacie, ne peut être donné par l'enseignant. Aucun médicament ne peut être confié non plus à un enfant, quel que soit son âge, pour sa sécurité et celle de ses camarades.

Dans certains cas exceptionnels, les enseignants sont autorisés à donner des médicaments, en ayant reçu au préalable une **autorisation écrite des parents** et une **prescription médicale**. Ces cas sont très rares et seront concertés entre le chef d'établissement et les parents au préalable.

Rappel : **un enfant malade est encore plus mal dans une salle de classe,**  
pensez à eux et faites-les garder !



## VETEMENTS – AFFAIRES PERSONNELLES

Nous vous demandons de bien marquer **tous les vêtements et affaires personnelles** de vos enfants, et les plus grands peuvent le faire eux-mêmes pour mieux les repérer !

## DATES A RETENIR

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| • <b>3 septembre 2018 :</b>      | Rentrée des classes ! Youpi !                      |
| • <b>7 septembre 2018 :</b>      | Réunion classe découverte (pour les CM1/CM2)       |
| • <b>14 septembre 2018 :</b>     | Ma rentrée avec l'UGSEL !                          |
| • <b>17 septembre 2018 :</b>     | Photo de classe                                    |
| • <b>22 septembre 2018 :</b>     | Opération Jus de pomme                             |
| • <b>Du 21 au 23 septembre :</b> | Collecte de papiers et journaux                    |
| • <b>05 octobre 2018 :</b>       | Assemblées Générales OGEC-APEL                     |
| • <b>06 octobre 2018 :</b>       | Matinée travaillée (lancement du projet AEJBM)     |
| • <b>17 novembre 2018 :</b>      | Loto de l'OGEC <i>Attention la date a changé !</i> |
| • <b>26 Janvier 2019 :</b>       | Portes ouvertes de l'école                         |
| • <b>2 mars 2019 :</b>           | Course pédestre                                    |
| • <b>23 mars 2018 :</b>          | Carnaval   |
| • <b>14 avril 2018 :</b>         | Vide-Grenier                                       |
| • <b>12 mai 2018 :</b>           | 1 <sup>ère</sup> communion ( <i>à confirmer</i> )  |
| • <b>26 mai 2018 :</b>           | Profession de Foi ( <i>à confirmer</i> )           |
| • <b>29 juin 2018 :</b>          | Kermesse de l'école                                |

## COORDONNEES ADMINISTRATIVES DE L'ECOLE

### *Site des Tilleuls (& adresse postale)*

#### Ecole Notre-Dame des Buis

**1, rue Centrale**

**85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU**

 : 02.51.41.68.15

Courriel : [ec.laboissieredemontaigu@ddec85.org](mailto:ec.laboissieredemontaigu@ddec85.org)  
Site internet : <http://ecole-laboissieredemontaigu.fr>

### *Site des Acacias*

**7, rue de Clisson**

**85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU**

 : 02.51.41.61.23

numéro à utiliser seulement pour les absences  
des élèves présents sur le site des acacias

## MEMO : LES DOCUMENTS A RAPPORTER A L'ECOLE

- Fiche de renseignements **à corriger en rouge**
- Fiche de renseignements annexes
- Demande éventuelle de carte de sortie
- Fiche « Pour mieux connaître votre enfant »
- Bulletin d'adhésion de l'Apel
- Documents Ogec

**Avant le 07 septembre !**



**“Elever un enfant c'est lui apprendre à se passer de nous.”**  
*Ernest Legouvé*